

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du mardi 4 avril 2017 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Marielle Duhème, Rémi Robidoux, Florent Ricard et Paul André Ricard formant quorum sous la présidence du maire.

Est également présente madame Johanne Hébert, directrice générale.
Le siège no. 6 est vacant.

Renonciation à l'avis de convocation

Conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil de la Ville de Huntingdon étant tous présents dans la salle des délibérations ce 4 avril 2017, à 19 h 00, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

- A. Renonciation à l'avis de convocation;
- B. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- C. Nomination de Johanne Hébert à titre de greffière de séance;
- D. Adoption de l'ordre du jour;
- E. Autorisation de signature d'un acte de préférence relatif à l'implantation d'un projet industriel;
- F. Période de questions du public;
- G. Levée de la séance.

17-04-04-4355

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

Que les membres du conseil municipal renoncent à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

Adopté

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

17-04-04-4356

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du mardi 4 avril 2017 à 19 h 05.

Adopté

Nomination de Johanne Hébert à titre de greffière de séance

Afin de combler les besoins du greffe pour la présente séance;

17-04-04-4357

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité:**

Que le conseil nomme madame Johanne Hébert, directrice générale de la Ville, à titre de greffière pour les besoins de la présente séance.

Adopté

Adoption de l'ordre du jour

17-04-04-4358

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Paul André Ricard
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du mardi 4 avril 2017 tel que présenté dans la renonciation de l'avis de convocation.

Adopté

Autorisation de signature d'un acte de préférence relatif à l'implantation d'un projet industriel

Considérant que la compagnie 9192336 Canada Inc. désire se prévaloir d'un droit d'acquisition prioritaire sur le lot **5 266 128** situé sur la route 202;

Considérant qu'à cette fin, la compagnie bénéficierait d'un droit de premier refus dans l'éventualité où la Ville recevrait une offre d'achat, en bonne et due forme, d'un tiers, à titre onéreux ou à titre gratuit, et qu'elle serait prête à céder sa propriété au dit tiers désirant l'acquérir;

Considérant les discussions intervenues entre les parties.

17-04-04-4359

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité:**

Que le Conseil municipal autorise le maire, André Brunette et la directrice générale, Johanne Hébert à signer l'acte de préférence d'une durée de cinq (5) ans en faveur de la compagnie 9192336 Canada Inc. pour l'acquisition du lot 5 266 128 situé sur la Route 202, et ce, conditionnellement à l'implantation d'un projet industriel sur ledit lot.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir déposé le certificat du trésorier indiquant le montant des coûts et des frais que doit couvrir le prix pour lequel l'immeuble industriel ci-dessus mentionné serait aliéné.

Johanne Hébert, trésorière

Période de questions du public

Aucun public.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

17-04-04-4360

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 19 h 15.

Adopté

André Brunette, Maire

Johanne Hébert, Greffière de séance